

FACTURE N° 4070165

N/REF : 23/07/2024 9H21 C:026163 I:33262

V/Email reçu le Mardi 23/07/2024 a 9H21

CITYA COLLET BEILLON

**12 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : L'ESTORIL
29 BIS/31 RUE COLONEL BOUGAULT
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 25 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE BOUGAULT - CAVES - CONTACT SUR PLACE MME ROBERT 0624018612

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR LA CANALISATION DES EAUX USÉES DANS LES CAVES

Donneur d'ordre : M. B DAY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 23/07/2024 A 11H15:
INTERVENTION DEPUIS LES CAVES
FUITE SUR COLLECTEUR DE LA COLONNE EAUX VANNES AU DESSUS DU WC DU
CABINET DE KINE (29B BOUGAULT) DANS LA CAVE DU 31 BOUGAULT
POSE D'UNE BANDE GOUDRON POUR STOPPER LA FUITE
PREVOIR REFECTION DE LA COLONNE EAUX VANNES EN FONTE

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 23/07/24 a 14H39 M. B DAY

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4070165

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 23/07	1	70,75		123,81
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
TOTAL H.T.					192,39
T.V.A. a 10,00%					19,23
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>211,62</u>

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN